



Bourron-Marlotte

actualités

Un label distingue les professionnels de notre village



Dans la continuité de l'obtention du label « Village de Caractère » reçu en octobre 2015, l'équipe municipale, avec le soutien du Conseil Départemental de Seine et Marne, a créé un label « Qualité-Commerces-Artisans-Professionnels ».

[► Lire l'article en intégralité p.6](#)

Période estivale pour notre Office de Tourisme !

[► p.3](#)

Actualités des associations

[► p. 9](#)

L'agenda

[► p. 10](#)

► édito

Après plus d'un an d'une actualité au rythme continu des élections nationales, l'accession d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République crée un profond changement de l'échiquier politique, alors que localement notre Députée Valérie Lacroute (LR) a été réélue à l'Assemblée Nationale.

Même si cette séquence électorale ne nous a pas empêchés de bien vivre dans notre village, une pause - même provisoire - est la bienvenue avec l'été.

Juin fut un mois de fêtes très appréciées des Bourronnais-Marlottins : fête des voisins, de la musique, des écoles et du village avec plus de 500 participants ! De même en juillet avec la 4ème académie d'orgue et les traditionnelles manifestations de la fête nationale.

Pour l'organisation de la rentrée scolaire 2017, la municipalité, les enseignants et une large majorité de parents, sont favorables au retour à la semaine des quatre jours et ce choix de rythmes scolaires a reçu l'aval de l'académie. Ainsi, le centre de loisirs reprendra ses animations tout au long de la journée du mercredi en accueillant petits et plus grands qui, à leur retour de vacances, découvriront avec leurs parents le nouveau restaurant scolaire pensé pour offrir aux enfants une pause déjeuner agréable.

Sans oublier les autres rendez-vous incontournables de la rentrée : le forum des associations, la foulée bourronnaise, la brocante à Bourron et un événement culturel majeur avec l'exposition Auguste Allongé suite à une importante donation faite à la commune.

Mais aujourd'hui, c'est la période estivale et le moment de vacances bien méritées que je souhaite, à toutes et à tous, heureuses et ensoleillées.

Jean-Pierre Joubert, Maire

Une boulangerie au service des habitants



Nombreux sont ceux qui se sont réjouis de la ré-ouverture de la boulangerie de la rue Murger !

[► Lire l'article en intégralité p.6](#)



RETOUR EN IMAGES



Cérémonie du 19 mars en présence des anciens combattants du village et des enfants du conseil municipal enfants.



Grand succès pour **la chasse aux œufs** du dimanche 16 avril, organisée par la municipalité sur l'aire de jeux.



Le samedi 18 mars, malgré le mauvais temps, une quinzaine d'enfants ont parcouru les rues du village sur leurs vélos joliment fleuris.



Nombreux sont les **nouveaux arrivants** sur la commune qui ont répondu à l'invitation du maire et des élus. La cérémonie d'accueil était des plus conviviale et chacun a pu repartir avec un livre retraçant l'histoire de notre village.



Comme chaque année, le maire, accompagné de la commission scolaire, a remis **un dictionnaire** à chaque élève de CM2 qui rentre en 6^{ème} et **un livre** à chaque enfant qui rentre en primaire.

Cérémonie de la citoyenneté



Hugo Sert, Guillaume Vanoudheusden, Dubé Maena, Valentin Six, Llona Horvath

En présence de Madame Karinne Gonnet, Présidente du Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau et des élus, le maire a remis à 5 nouveaux citoyens (sur 30 invités !) leur carte d'électeur, un livret et une médaille de citoyenneté de la ville en rappelant que « voter était un droit acquis après plusieurs siècles de lutte dans l'histoire de notre pays. C'est être acteur du monde dans lequel on vit et c'est vouloir décider et non subir ».

Un rappel utile au vu du taux d'abstention de 50 % lors des récentes élections législatives ! ■



Le samedi 24 juin, après la vente de gâteaux sur le marché, la kermesse des écoles organisée par l'association « Les Petits Cartables » en collaboration avec la municipalité, c'est plus de 500 personnes qui ont pu apprécier le couscous de Tahar lors de la **fête du village**. Le Réveil Band et les élèves de l'école de musique ont ponctué le début de la soirée avec quelques mélodies très appréciées.

Période estivale pour notre Office de Tourisme !

Pour accueillir et renseigner nos visiteurs (circuit à la découverte de notre village et aux environs, hébergements et restauration), l'Office de Tourisme, situé dans la Maison Monier, est ouvert le vendredi, le samedi et le dimanche durant tout l'été. Les habitants de notre village y sont également les bienvenus pour s'y renseigner sur les activités et visites à faire dans les environs. Et peut-être même y découvrir les peintures murales qui décorent entièrement la pièce.

Aux heures de fermeture, c'est à l'accueil de la mairie que les informations sont données.

N'hésitez pas à venir découvrir de quoi animer vos vacances ! ■

Office de Tourisme

Tél: 01 64 45 88 86

bouronmarlotte@fontainebleau-tourisme.com

Vendredi et samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

Dimanche de 10 h à 13 h

Départs en retraite



Joël TIMBERT, entré aux services techniques de Bourron-Marlotte le 7 septembre 1987, a tout d'abord été affecté à l'entretien des espaces verts. Compte tenu de ses excellents résultats professionnels et de l'appréciation générale de ses collègues, on lui confie rapidement la responsabilité de l'équipe technique.

En 2000, il obtient le concours d'Agent de Maîtrise Qualifié. Il termine sa carrière comme Agent de Maîtrise Principal.

Il reçoit la médaille d'honneur d'argent pour 20 ans de service en 2008.

Marie Hélène DORMEAU a débuté sa carrière à Bourron-Marlotte en octobre 1978 et après avoir assumé des missions très polyvalentes (Accueil, Etat-Civil, Ressources Humaines), elle termine sa carrière comme rédacteur principal de 1^{re} classe à la comptabilité et aux élections.

Elle reçoit sa 1^{re} médaille d'argent pour 20 ans de service en 1999, la médaille de vermeil pour 30 ans de service en 2009 et la médaille d'or, pour 35 ans de bons et loyaux services en 2014. ■

Conseil Municipal

5 mai 2017

- Redevance au titre de la pose d'échafaudage sur le domaine public
- Donation d'œuvres d'Auguste Allongé par Monsieur Jean-Pierre Didier
- Motion à propos de la présence de prostituées dans la forêt de Fontainebleau
- Choix du restaurateur de l'œuvre d'Armand Point « L'Espérance et la Douleur »

30 juin 2017

- Election des délégués du Conseil municipal pour les élections sénatoriales
- Convention de mise à disposition du distributeur de billets avec le Crédit Agricole
- Subvention au profit de l'association « Les amis du musée de la mairie de Bourron-Marlotte » pour l'exposition Auguste Allongé
- Tarif de participation des entreprises de la zone industrielle pour deux totems d'orientation

Pour rappel, les séances du conseil municipal sont publiques et les comptes rendus intégraux sont consultables sur le site internet <http://bourronmarlotte.fr/> (rubrique « Vie municipale ») ou à la mairie.

Résultats des élections à Bourron-Marlotte

Présidentielles

	1 ^{er} tour %	2 ^e tour %
Participation	82.7	79.8
François FILLON (LR)	31.2	
Emmanuel MACRON (EM)	27.2	69.8 Élu
Marine LE PEN (FN)	16.9	30.2
Jean-Luc MELENCHON (LFI)	13.2	
Benoît HAMON (PS)	4.6	
Nicolas DUPONT – AIGNANT (DLF)	4.1	
Philippe POUTOU (NPA)	1.2	
François ASSELINÉAU (UPR)	0.7	
Jean LASSALE (Rés.)	0.5	
Nathalie ARTAUD (LO)	0.3	
Jacques CHEMINADE (S&P)	0.1	

Législatives

	1 ^{er} tour %	2 ^e tour %
Participation	53.8	49.7
Marie GARCIA (FN)	12.5	
Rose DE LA FUENTE (ECO)	4.5	
Renaud HAMARD (FI)	6.4	
Elodie BROCH (EXG)	0.4	
Estelle ROUSSEAU (EM)	41.0	49.5
Patricia GRIMEAU (EXG)	0.3	
Sylvie HENRY (REG)	0.2	
Juanito DUROSSET (ECO)	1.4	
Jean-Marc CHAMPNIERS (DLF)	2.5	
Valérie LACROUTE (LR)	29.7	50.5 Élu
Fabien CHAMPAGNE (DIV)	0.7	
David ALLAERT (COM)	0.4	



communiqués

►FRELON

Que faire en cas de découverte d'un nid de frelon asiatique dans un espace public ?

1- Surtout ne pas tenter de s'approcher et définir un périmètre de sécurité de minimum 5 mètres.
2- Faire intervenir du personnel formé et équipé spécialement pour ce type d'intervention ou solliciter une entreprise de désinsectisation spécialisée (seul un personnel formé et disposant des équipements spécifiques nécessaires est habilité à intervenir)
Contacter le GENE au 01 64 28 45 30 (Répondeur) ou la mairie au 01 64 45 58 50

►HABITER MIEUX

L'ANAH (Agence nationale de l'habitat) aide à financer les projets de rénovation afin d'améliorer l'isolation des logements par :
- un accompagnement financier avec une prise en charge de 35% à 50% du montant des travaux
- un accompagnement par un professionnel qui aide dans toutes les démarches
- un numéro national le 08 08 800 700 ou le site renovation-info-service.gouv.fr

►SERVICES DE LA POSTE

Afin de faciliter l'usage de la poste, la plupart des produits et services sont proposés par le facteur et sur le site internet www.laposte.fr. Le facteur peut apporter des timbres, des prêts-à-poster ou des emballages colis à domicile sur simple demande. Il est possible d'expédier un colis (affranchi en ligne) en le déposant dans sa boîte aux lettres, le facteur le récupérera lors de sa tournée. De plus, en cas d'absence lors de la distribution d'un colis, il est possible, depuis le site internet, de modifier sa date de livraison.

►ÉLAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES

Un arrêté du maire en date du 30/3/2017 rappelle aux riverains des voies communales et chemins ruraux les obligations qui leur incombent :

- Les arbres, arbustes et haies doivent être taillés à l'aplomb des limites des voies publiques afin de ne pas gêner le passage des piétons, être coupés sur une hauteur de 5 m pour la sécurité de la circulation routière et élagués régulièrement pour ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.
- Il doit être procédé à l'élagage ou à l'abattage des branches et arbres morts qui menacent de tomber sur les voies et chemins.
- Les infractions constatées feront l'objet d'un procès-verbal par le policier municipal

►CONSOMMATION D'ALCOOL

Interdiction de la consommation de boissons alcoolisées sur certaines dépendances du domaine communal

Un arrêté du maire en date du 6/06/2017 concerne les troubles et nuisances liés aux rassemblements d'individus s'adonnant à la consommation de boissons alcoolisées en certains lieux publics.

La consommation de boissons alcoolisées est interdite entre 17h00 et 6h00 sur les dépendances suivantes :

- abords de la mairie et périmètre des écoles : terrain de roller skate, parkings de la salle des fêtes et de la mairie, place des fêtes, alentours de la salle Jean Renoir
- en proximité du gymnase, des terrains de tennis et allée de la forêt
- ruelle de la Cour du Puits et rue de Penne

►LE TRI SÉLECTIF

Un contrôle ponctuel de la qualité du tri des déchets sur notre commune révèle un taux de refus de 25 % alors que la moyenne des 20 villages voisins est de 15%! La municipalité vous incite à relire avec attention le dépliant SMICTOM sur les consignes de tri afin de participer à la réduction de notre taxe d'ordures ménagères. »

►INVASION DE LA « PYRALE DU BUIS »

Venue d'Asie, cette petite chenille verte dévore exclusivement les buis avant de se transformer en papillon de nuit. Les vols de papillons de pyrale du buis s'observent entre juin et octobre. Deux à trois générations se succèdent dans l'année avec des pics de ponte en juin, juillet et septembre. N'ayant pas de prédateurs naturels, la pyrale doit être détectée tôt avant qu'elle ne s'attaque aux végétaux. Il existe plusieurs solutions, les retirer manuellement, arroser avec un puissant jet d'eau les arbustes ce qui permettra de déloger les cocons et les œufs ou pulvériser un insecticide biologique à base de Bacillus thuringiensis. Ingéré par les chenilles, ce traitement provoquera leur mort en quelques heures. Certains oiseaux comme la mésange chassent les chenilles, il faut donc favoriser leur implantation dans les jardins par la pose de nichoirs par exemple.

►MUSÉE PONT L'ABBÉ

Si vous voyagez en Bretagne cet été, sachez que le Musée municipal de Pont L'Abbé, près de Quimper et Pont Aven, accueille une belle exposition sur le peintre nemourien Edouard Doignau. La commune ayant prêté un dessin, il a été convenu que les habitants de Bourron-Marlotte bénéficient du tarif réduit ! <https://musee.ville-pontlabbe.bzh/>



événements marquants

Un label distingue les professionnels de notre village

Dans la continuité de l'obtention du label « Village de Caractère » reçu en octobre 2015, l'équipe municipale, avec le soutien du Conseil Départemental de Seine et Marne, a créé un label « Qualité-Commerces-Artisans-Professionnels ».



Sélectionnés sur dossier, par un jury composé de représentants du Conseil Départemental de Seine et Marne, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de l'Association les Pros de Bourron-Marlotte, et de membres de la Municipalité, les lauréats, désireux d'intégrer et de pérenniser la qualification « Village de Caractère », ont reçu leur label ce lundi 12 Juin en présence d'une assemblée venue les féliciter.

Ainsi, Estrella et Guy de Cordon pour le Château de Bourron, François et Anne Hamette

pour Les Délices de la Ruche, Alfred Chevalier pour son activité de services Ecoprojo, Benoit et Romain Portelette pour les Jardins Marlottins, José Brejo et Jacques Roturier pour le restaurant le Martingo, Mélanie Lefevre pour son Salon de coiffure, stylisme et barbier, ont été distingués chacun pour ses spécificités (accueil et animations, savoir-faire, démarche de protection de l'environnement, produits du terroir, personnalité, respect du passé du village, de son présent... et regard vers l'avenir !). ■



Une boulangerie au service des habitants

Nombreux sont ceux qui se sont réjouis de la ré-ouverture de la boulangerie de la rue Murger. La première démarche des nouveaux propriétaires a été celle de fournir du pain et autres viennoiseries et pâtisseries sans même attendre la rénovation du fournil. Ainsi, pour satisfaire la clientèle, de façon provisoire, l'ensemble de la gamme est cuite au fournil de St Pierre-lès-Nemours, autre boulangerie des propriétaires, et livré chaque jour. Les commandes spéciales sont possibles 48 h à l'avance. Les travaux engagés pour refaire totalement un nouveau fournil sont très importants et seront achevés à la fin de l'été pour pouvoir, dès septembre, proposer un pain cuit sur place pour le bonheur gustatif de tous. ■



Boulangerie
30 rue Murger
01 64 29 96 92
Tous les jours sauf le mercredi
7h-13h ; 15h30-19h30
Dimanche et jours fériés : 7h-13h

Mon Caviste à la Maison



Un concept convivial, ludique et gourmand qui propose des dégustations de vins et de gourmandises à domicile. Victor Boutin, habitant de notre village, en est un ambassadeur.

Victor tente de simplifier cet univers complexe du vin et rend la dégustation accessible à toutes et à tous.

Dans une atmosphère chaleureuse et humaine, il vous emmène à la découverte de vins d'exception dégustés à l'aveugle et sollicite vos papilles par des accords vins et gourmandises qu'il a choisis.

Les produits gourmands et les vins dégustés durant cette soirée comme l'ensemble de la carte (environ une cinquantaine de vins en moyenne entre 7 et 12 €, et une vingtaine de produits gourmands) sont commandables en fin de soirée et livrés sous 15 jours chez votre hôte.

Vous pouvez devenir hôte ou hôtesse d'une soirée dégustation à domicile gratuite avec vos amis (entre 12 et 16 personnes). ■

Victor Boutin - 06.27.52.90.49
v.boutin@moncavistelamaison.com

Médaillés du travail



Lors de la remise des médailles du travail par le maire et les élus le samedi 13 mai, Mr Daniel RICOUT a reçu les médailles argent et vermeille, Mr René Geyelin et Mr Michelino VACCARELLA la médaille Grand Or. ■

Nettoyage de printemps

La municipalité organisait le 29 avril dernier son 6^e nettoyage citoyen en présence du maire, d'élus et de membres des Amis de Bourron-Marlotte.



Les 25 volontaires, dont 6 enfants munis de gilet, sacs et pinces prêtées par l'ONF, se sont divisés en plusieurs groupes pour silloner les rues et entrées du village et ramasser des détritus en tous genres.

Après 2 heures de collecte fructueuse, un rafraîchissement était offert au kiosque pour les participants, tous heureux d'avoir contribué à la propreté de notre village. ■

Concert Eglise St Sévère



Concert du dimanche 14 mai à l'église St Sévère avec les chorales St Louis de Fontainebleau et de Milly-la-Forêt et l'ensemble instrumental Notesolidaires. ■

Les photographheuses à l'Atelier Delort



Le week-end du 16, 17 et 18 juin, Isabelle Marchelli et Léa L'Azou nous ont offert une belle exposition photo et ont tiré des portraits à l'ancienne.

Une nouvelle Française dans notre village



De nationalité d'origine américaine, Eloïse Van Der Heyden, artiste-graveur dans notre village, a reçu de Monsieur Jean-Marc Giraud, Sous-Préfet de Fontainebleau, le décret de sa nationalité française et déclare « Avant vous, siècle après siècle, notre pays s'est enrichi des apports des femmes et des hommes qui ont choisi de s'installer sur notre sol. Ils ont adopté sa langue, sa culture et son histoire ». ■



événements marquants

Restauration du dessin d'Armand Point *L'Espérance et la douleur*



A l'heure du bilan, la commune de Bourron-Marlotte ne peut être que très satisfaite de ce projet de mécénat qui a mobilisé la commission culture et une équipe de Sciences Po Paris pendant près de 6 mois. Les 6 étudiantes, qui n'ont pas ménagé leurs efforts, ont réussi à collecter près de 7500 euros grâce à leurs actions au-

près des particuliers et des entreprises. Ce projet, supervisé par la Sauvegarde de l'art français, est donc au final un vrai succès et la commune remercie vivement les nombreux donateurs ! Place désormais à la phase administrative de l'opération qui doit permettre le départ de l'œuvre pour la restauration à l'automne 2017. ■

Nuit des musées



Samedi 20 mai, la nuit des musées a rendu hommage à la création du Petit Musée de la Mairie il y a 110 ans par Charles Moreau-Vauthier et son ami Henry de Sachy.

L'association des Amis du Musée, en partenariat avec la commune, invitait les visiteurs à redécouvrir parmi les nombreuses œuvres exposées, les presque 70 dons qui constitueront la première collection. Le fac-simile du petit catalogue de 1907 à la main, une soixantaine de visiteurs profitèrent de cette soirée culturelle entre 20h30 et 23h. Au total une « nuit » réussie et une activité bien appréciée ! ■

Un peintre de Bourron-Marlotte honoré au Salon de Samoreau

Reid Masselink, notre concitoyen, peintre américain que certains randonneurs peuvent croiser dans la forêt ou dans le village, exposait à la Grange aux Dîmes de Samoreau du 12 au 19 mars pour la 31ème édition du Salon de peinture Clément Bayer.

Aux côtés de l'invité d'honneur, le sculpteur espagnol Donato Diez, et d'une vingtaine d'autres artistes, il fut, à sa grande surprise honoré de deux prix : le Prix de l'Assemblée Nationale, décerné par le député Y. Jégo pour son *Chêne Bonsai*, et rien de moins que le Grand prix René Clément Bayer pour sa belle *Grotte Beatrix*.

A noter enfin que Reid exposa aussi début juin à l'occasion du Festival d'Histoire de l'Art à la galerie Art Galerie de Fontainebleau. ■





Exposition Des abeilles et des hommes

En partenariat avec le GENE, Groupement écologique de Nemours et des environs, la commune de Bourron-Marlotte a organisé du 22 au 30 avril, une belle exposition avec l'objectif de sensibiliser le public sur la disparition de ces pollinisateur, si proches de nous grâce au miel et à ses dérivés.

En présentant des panneaux, des outils et des ruches anciennes, en offrant des dégustations de miel, l'exposition a mis aussi l'accent sur les risques multifactoriels qui menacent les abeilles, au premier rang desquels les pesticides et la diminution de la biodiversité (monoculture et espèces invasives). Inaugurée le samedi 22 avril, elle a permis à plus de 200 enfants des classes de Bourron-Marlotte de découvrir le monde de ces insectes pollinisateurs, grâce à Bernard Gianni-

nardi, président du Gene, qui n'a pas ménagé ses efforts. Un grand merci en particulier à notre apiculteur François Hamette pour son implication dans cette manifestation. Pour favoriser la biodiversité au niveau local et aider les abeilles à se nourrir, rien de plus simple : vous pouvez planter des espèces mellifères dans votre jardin, construire un petit hôtel à insecte, ne plus utiliser de pesticides et soutenir votre apiculteur local... ■

Concours de pétanque



3^e challenge Jean Renoir le 14 mai

Accords Rentrée 2017-2018

Grande nouveauté

- Ouverture d'un atelier pour ados autistes de la Sittelle. L'association lance un appel à contributions pour permettre l'ouverture de cette classe à Bourron-Marlotte, afin d'aider ce beau projet : <https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-accords>.
- Eveil musical à partir de 4 ans
- Découverte et initiation instrumentale à partir de 5 ans

Et toute l'année

- J'apprends la musique au sein d'un orchestre
- Le grand orchestre de l'école de musique Accords
- Nos trois chorales aux répertoires divers et variés. ■

**La journée des inscriptions est unique et se tiendra le 16 septembre 2017
9h - 18h au Gymnase Georges Barrois
22 rue des Hautes Bornes
77690 Montigny sur Loing
www.accords77.fr
info@accords77.fr**

Le REVEIL-BAND



Le REVEIL-BAND recherche pour la rentrée de septembre tous musiciens amateurs désireux de pratiquer leur passion au sein d'un groupe.

Avec répétitions le mardi soir (hors vacances scolaires). ■

Renseignements :
06 11 01 31 76



Notre « petit patrimoine » à l'école



Sensibiliser nos jeunes au caractère et au cachet du village, un objectif majeur, dès sa création, de l'association Du Caractère pour Bourron-Marlotte.

Cette année, un nouvel objectif : attirer l'attention des plus jeunes sur des petites constructions qui sans être des monuments importants comme le Château et l'Eglise, ont néanmoins un grand intérêt historique et culturel car témoignant du passé du village et du mode de vie de leurs grands-parents ou arrière grands-parents. Fin avril a donc marqué le début d'une série de conférences par Serge Bielikoff à l'Ecole élémentaire Jules Renard consacrée au petit patrimoine, avec un premier

thème : Puits et pompes, au temps où Bourron et Marlotte n'avaient pas l'eau courante. Présentations animées, nombreuses réponses au quizz des objets mystérieux du puits, beaucoup de doigts levés pour rappeler qu'eux aussi, dans leur cour ou dans leur jardin, ont un vieux puits ou une pompe à bras. ■

Du Caractère pour Bourron-Marlotte
6 rue Delort
serge.bielikoff@orange.fr

► photo du mois !



Les enfants de l'école maternelle ont profité des belles journées de juin pour jardiner et fleurir la cour.



Sous le Patronage de la ville de BOURRON-MARLOTTE
26^{ème} Foulée Bourronnaise
Samedi 2 Septembre



Avec le concours du Crédit Agricole
Courses pédestres ouvertes aux licenciés et non licenciés
de toutes catégories d'âge (homme et femme)
E-mail : fouleebourronnaise@gmail.com
Salle social : Mairie de Bourron-Marlotte
Mairie de Bourron-Marlotte : 01 64 39 39 32
Non Licenciés F.F.A certificat médical de moins d'un an obligatoire précisant la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition



► dates à retenir

AOÛT

Mardi 15

Concours estival de pétanque
À côté du gymnase

SEPTEMBRE

Samedi 2

Foulée Bourronnaise

Dimanche 3

Forum des associations. Gymnase

Dimanche 10

Vide grenier dans les rues de Bourron

Du dimanche 10 septembre

au dimanche 15 octobre

- Exposition « Auguste Allongé »
Espace Jean Renoir

CYCLE DE CONFÉRENCES

Samedi 16 septembre à 18h15

La peinture de Plein air au XIX^e
Salle du Conseil, Mairie

Samedi 23 septembre à 18h15

*Rosa Bonheur sa passion pour la forêt,
la nature et les animaux*
Salle du conseil, Mairie

Samedi 30 septembre à 18h15

*Le Plateau de la Mare aux fées :
art et histoire*
Salle du Conseil, Mairie

Samedi 7 octobre à 18h15

Le peintre Jean-Charles Cazin
Salle du Conseil, Mairie

Samedi 14 octobre à 18h15

*Eugène Cicéri et l'enseignement
des arts au XIX^e*
Salle du Conseil, Mairie

Samedi 16 et dimanche 17

Journées du patrimoine

Gratuit / Entré libre

Visite de la mairie-musée de Bourron-Marlotte

Samedi 16 : 14h - 18h

Dimanche 17 : 14h - 18h

Promenade guidée sur les pas des artistes à Bourron-Marlotte

Rendez-vous devant la mairie de
Bourron-Marlotte à 14h15.

Samedi 16 - 14h30 - 16h30

Dimanche 17 - 14h30 - 16h30

Visite de l'église de Bourron-Marlotte

Dimanche 17 - 14h-18h

Château de Bourron

Payant / Gratuit pour les Bourronnais-
Marlottins

Dimanche 17 : 14h-17h

Dimanche 17 à 16h30

Concert instrumental

NotesSolidaires

Eglise Saint-Sévere

Dimanche 24 de 6h à 18h

Vide grenier

Place des Fêtes

OCTOBRE

Dimanche 1^{er} à 10h15

Passé O Mobile, voitures anciennes
Place des Fêtes

Dimanche 1^{er} à 16h30

Concert du Secours catholique
Eglise St-Sévere

Samedi 7 et dimanche 8

Salon Art et Terroir

Gymnase André Poirier

NOVEMBRE

Dimanche 26

Salon du livre

Organisé par la commune

Espace Renoir

► état civil

NAISSANCE

23 février Hugo MIGEON

9 mars Emme VENTADOUR

20 mars Julien CARVALHO DE FONSECO

23 mars Gabriel Fogel

28 mai Lenna CARTAILLER LEFEVRE

DÉCÈS

30 avril Pierre MORILLON

18 mai Marie-Annick LE DROUMAGUET,
veuve MORILLON

18 juillet Alfredo BRESCIA

1er juin Denise PENOT ép.LEBLANC

17 juin Paulette RENARD, veuve THORAILLER

MARIAGE

7 avril Antoine MENDY et Angelica MENDES

8 avril Nicolas WATELET et Vanessa JULLIARD

13 mai Alexandre ALBA et Elodie SALGADO

27 mai Arnaud BALOUZAT et Clémence BOIN

27 mai Corentin BOUVIER et Ericka PAYET

Directeur de publication :

Jean-Pierre Joubert

Adjointe en charge de la communication :

Chantal Payan

Comité de rédaction :

Frédéric Bassoulet,

Marie-Hélène Camus,

Josette Destribats,

Joëlle Soler,

Béatrice Portelette,

Nicolas Quénau,

Anne-Isabelle Roubaï

Conception :

Isabelle Martija-Ochoa

Impression :

Dupli Concept

Diffusion gratuite

Dépôt légal : Juillet 2017

A large-scale impressionist painting of a forest scene. In the foreground, a dirt path leads through a dense thicket of trees with intricate, tangled branches. The foliage is rendered in various shades of green, yellow, and brown, creating a sense of dappled sunlight filtering through the canopy. The brushwork is visible and expressive throughout the composition.

EXPOSITION

10 SEPTEMBRE - 15 OCTOBRE 2017

AUGUSTE ALLONGÉ

1833-1898

BOURRON-MARLOTTE

ESPACE JEAN RENOIR / ENTRÉE LIBRE / TOUS LES JOURS SAUF LE LUNDI
SAMEDI ET DIMANCHE : 10H-12H ET 14H-18H / SEMAINE : 14H-18H

Allongé

CRÉDIT AGRICOLE
BRIE PICARDIE

BALOUZAT
Opticiens



NATHALIE
MOTTE MASSELINK



Les Amis de
Rosa Bonheur

SEINE-et-MARNE
LE Département



Pays de
Fontainebleau
Conseil régional d'agglomération

